

## Quelle contraception pour les femmes à risque cardio-vasculaire ?

Écrit par HAS

Mercredi, 11 Septembre 2013 15:28 -

---



Le choix d'une contraception chez une femme à risque cardiovasculaire n'est pas toujours aisé.

Pour aider les professionnels de santé à proposer la contraception la plus adaptée en fonction de la maladie ou du facteur de risque existant,

l'Haute Autorité de Santé (HAS)

publie ce jour une nouvelle fiche mémo

Cette fiche est fondée sur les critères établis par l'Organisation mondiale de la santé adaptés au contexte français

Cette nouvelle fiche mémo destinée aux professionnels de santé est à visée pédagogique et se veut claire et synthétique

Elle leur permettra de trouver avec chaque femme selon ses antécédents médicaux et ses préférences, la méthode de contraception qui

lui convient le mieux et ce

sur une période donnée de sa vie.

## Quelle contraception pour les femmes à risque cardio-vasculaire ?

Écrit par HAS

Mercredi, 11 Septembre 2013 15:28 -

---

Cette fiche présente plusieurs parties : la liste des principaux facteurs de risque et maladies cardiovasculaire

s  
,  
les  
moyens d'  
identifier une femme à risque vasculaire  
(incluant  
l'in  
terrogatoire, l'examen clinique,  
le bilan biologique, l'information à délivrer sur le risque de thrombose et le suivi médical  
)  
,  
les  
critères d'éligibilité selon les situations et  
les différents  
facteurs de risque cardiovasculaire  
.

Une présentation en couleur des méthodes contraceptives utilisables ou non selon la maladie  
ou  
le  
facteur de risque

Selon les situations, la fiche propose des niveaux d'éligibilité présentés selon un code couleur (vert à rouge  
)  
pour une meilleure lisibilité  
afin de faciliter  
son utilisation par les professionnels de santé  
:

## Quelle contraception pour les femmes à risque cardio-vasculaire ?

Écrit par HAS

Mercredi, 11 Septembre 2013 15:28 -

---

- en vert : méthode utilisable sans aucune restriction d'utilisation ;
- en jaune : méthode utilisable de manière générale avec un suivi plus attentif ;
- en orange : méthode non recommandée de manière générale à moins qu'aucune autre méthode ne soit disponible ou acceptable, suivi rigoureux à mettre en place ;
- en rouge : méthode à ne pas utiliser car elle est susceptible d'exposer à un risque majeur pour la santé.

Par ailleurs, la HAS propose 3 types de présentations différentes (liste, tableau et diagramme circulaire) afin que le professionnel de santé choisisse celle qui lui convient le mieux ,  
a  
insi qu'un document en annexe pour complément d'information.

Quelques exemples concrets

Si une femme a déjà eu une thrombose veineuse ou une embolie pulmonaire : les dispositifs utérins implantables (DIU) sont classés en catégorie verte, les méthodes progestatives (DIU au lévonorgestrel, pilule, implant) sont classées en catégorie jaune et

## Quelle contraception pour les femmes à risque cardio-vasculaire ?

Écrit par HAS

Mercredi, 11 Septembre 2013 15:28 -

---

les  
progestatifs  
injectables  
en catégorie orange

. L  
es  
méthodes estroprogestatives  
ne doivent pas être utilisées  
(en rouge)

.

Il en est de même si une femme souhaite instaurer une contraception alors qu'elle a un antécédent d'accident vasculaire cérébral.

Quelles sont les principales pathologies ou facteurs de risque cardiovasculaires ?

- Thrombose veineuse profonde (TVP) / embolie pulmonaire (EP) ;
- Thrombose veineuse superficielle ;
- Facteurs héréditaires de risque de thrombose ;
- Accident vasculaire cérébral ;

## Quelle contraception pour les femmes à risque cardio-vasculaire ?

Écrit par HAS

Mercredi, 11 Septembre 2013 15:28 -

---

- Cardiopathie ischémique ;
- Valvulopathies cardiaques et cardiopathies congénitales;
- Céphalées, migraines ;
- Lupus érythémateux disséminé et autres maladies inflammatoires de systèmes, syndrome des anticorps antiphospholipides ;
- Facteurs de risque : âge, hypertension artérielle (HTA), tabac, hyperlipidémies sévères, obésité, diabète, association de plusieurs facteurs ...

Consultez les documents en cliquant [ici](#)